

MM. Cléophas Leclerc, Alexandre Boucher et Alphonse Hudon, qui ont terminé leur cours classique au Collège Ste-Anne l'année dernière, ont aussi pris la soutane et sont actuellement au Grand Séminaire de Québec.

Hommage. — M. Léger Brousseau, éditeur-propriétaire du *Courrier du Canada*, a fait hommage à Notre Saint Père le Pape d'un exemplaire magnifiquement relié d'un missel imprimé à ses ateliers. Le Saint-Père a été très sensible à cette marque d'attention. Il a fait transmettre à M. Brousseau et à sa famille une bénédiction apostolique. M. Brousseau devra aussi recevoir de Sa Sainteté, comme souvenir, une médaille que M. l'abbé T. Hamel s'est chargé de lui apporter à son retour de Rome à Québec.

CAUSERIE AGRICOLE

SOINS À DONNER AUX ANIMAUX DOMESTIQUES DANS LE PLUS GRAND INTÉRÊT PÉCUNIAIRE ET MORAL DE L'HOMME.

La santé, c'est la force,
La force c'est le principe producteur.

Les cultivateurs ont souvent à déplorer la perte d'animaux de prix, uniquement parce que ceux qui en ont la garde n'ont aucune notion des soins qu'ils doivent leur donner. Il n'est pas rare de rencontrer des animaux dans un état de négligence complète, si ce n'est d'une affreuse saleté; puis ces malheureuses bêtes sont conduites brutalement et maltraitées sans pitié; d'où il suit qu'elles travaillent beaucoup, sont mal soignées, à peine nourries, et rouées de coups pour le plus souvent.

Dans une conversation qu'un cultivateur avait avec un de ses amis de la ville, il lui disait: "Vous ne sauriez croire combien parfois nous sommes dans l'embarras au sujet de nos animaux: nous possédons de gros capitaux en bestiaux, et nous n'avons pour les leur confier que des engagés ignorants, des jeunes gens brutaux, qui nous abiment nos bêtes parce qu'ils ne savent que les frapper et non les gouverner.

"Ainsi, en voici un exemple: J'avais à faire mener aux champs un tombereau de fumier, attelé d'une paire de bœufs; j'en avais chargé un grand gaillard, qui se disait propre à tout, parce qu'il était fort, dont les prétentions étaient très-élevées et qui n'aurait pas su conduire un cochon au marché. L'entendant se démoner avec mon attelage sans voir partir la voiture, j'accours aussitôt et je le trouve frappant mes bœufs dans tous les sens avec la plus grande brutalité, sans cependant réussir à les faire marcher. Je le repousse immédiatement en lui arrachant la verge dont il se servait pour se rendre maître des bœufs, en lui disant: "Je vais vous montrer comment on dirige des bœufs, comment on s'en fait obéir, sans même les toucher." Je les laisse se remettre pendant une minute des coups qu'ils ont reçus, non avec un fouet mais à coups de bâtons, puis je me place à leur tête et leur fais signe avec l'aiguillon d'avancer, tout en leur parlant et on reculant moi-même: aussitôt mes bêtes donnent un élan et marchent à moi sans aucune difficulté....."

Le cultivateur avoua qu'il avait eu tort de s'en être rapporté au dire de ce garçon; que la conduite d'un bétail précieux et les soins à lui donner ne devaient pas être confiés au premier venu, sans examen de ce dont il pouvait être capable. En effet, qu'on ne prenne aucune précaution à l'égard d'un animal qui a chaud, c'est suffisant pour mettre sa vie en danger, et cela peut arriver tous les jours, et plusieurs fois par jour; il faut donc savoir ce qu'on a à faire selon les circonstances.

De là la nécessité d'instruire les hommes chargés de soigner les animaux. Nous croyons pour cela utile de publier un travail dû à la plume de M. A. LeRoy, et qui a été publié à des milliers d'exemplaires et ont été distribués aux cultivateurs pour qu'ils en fassent leur profit. Quelques parties de ce travail ont été imprimées sous forme d'affiche pour être placées dans la partie la plus fréquentée d'une ferme afin que les serviteurs pussent en prendre connaissance.

L'auteur de ce travail s'en est tenu dans la généralité, sans entrer dans les détails de régime, qui varient nécessairement selon les localités; car les cultures n'étant pas les mêmes, les ressources ne le sont pas non plus, et dès lors on ne saurait prescrire comme règle une nourriture plutôt qu'une autre. Il s'est limité à en poser les principes.

Voici ce travail que nous publierons en entier, vu sa grande utilité:

Règlement de ferme pour les animaux domestiques.

CHEVAUX.

I — *Gestation.* — *Régime.* — 1. Tous les forces vitales de la jument pleine seront, autant que possible, dirigées vers le fruit qu'elle porte.

2. Dès les premiers temps de la gestation, la jument pleine ne sera plus soumise qu'à un travail modéré.

3. A mesure que la gestation avancera, on la ménagera, on la surveillera, on la soignera de plus en plus de toutes les manières.

4. Dès le neuvième mois, tout travail pour elle, et quelque soit l'urgence, cessera. Elle ne devra plus même trotter, et encore moins galoper.

5. La jument pleine ne sera jamais conduite au pâturage par les mauvais temps. On ne l'y mènera donc point quand le temps est trop froid, quand il fait des brouillards, ou enfin par les fortes chaleurs.

6. A la ferme, la jument pleine sera mise en liberté, dans des stalles, si le besoin l'exige, attachée à la mangeoire au moyen de deux longues passées dans des anneaux et portant à leur extrémité deux billots en bois, de manière à laisser libres tous les mouvements de la bête.

7. La nourriture des poulinières sera substantielle, choisie, capable de leur assurer des progénitures vigoureuses et saines.

8. Jamais l'herbe ne constituera seule, soit au pâturage, soit à l'étable, la nourriture de la poulinière. On y ajoutera toujours des grains, surtout de l'avoine, et aussi des barbotages avec le son de la farine d'orge. Que si la nécessité oblige de se passer de grain, on mèlera au moins à la nourriture verte de la paille ou du vieux foin, et l'on s'arrangera de manière à ce que les distributions soient fréquentes, mais petites.